

Débat spécial

quatre ou cinq pieds. La plus grande partie des habitants de ces huttes étaient des femmes et des enfants.

Nous leur avons offert la nourriture que nous avons, et ils ont commencé à sortir de leurs huttes. Ils étaient bientôt 10 000 mères et enfants à attendre en file. Mais nous n'avions que deux camions. On a donc pesé chaque enfant pendant que la mère restait là à espérer qu'il aurait le poids voulu pour obtenir de l'aide. Trop souvent, on rendait l'enfant à sa mère, qui le ramenait à sa hutte où continuait sa mort lente.

Je ne peux plus supporter de regarder ce genre de scène à la télévision, parce qu'elles ont pris tout leur sens pour moi. En revenant au Canada, je me disais qu'il fallait faire quelque chose. Je me suis adressé à l'ACDI, mais on m'a répondu que ce pays ne faisait pas partie de ceux qui bénéficiaient de nos programmes. J'en ai parlé au comité. J'ai questionné tous les ministres de l'époque.

Je dois dire qu'il y en a un ou deux qui ont manifesté de la compassion, surtout ceux chargés des questions d'immigration. Ils sont en face de moi. Ils ont fait de leur mieux pour m'aider dans mon entreprise, mais il a bien fallu admettre que ce pays n'était pas de ceux qui étaient visés par nos programmes. Nous ne pouvions pas y ajouter un autre pays. Ce n'était pas un territoire français ou britannique. C'était seulement le pays le plus pauvre du monde et il ne figurait pas parmi nos programmes. Il n'y figure toujours pas.

Vous savez que les Somaliens mouraient déjà de faim à cette époque, qu'ils sont morts par milliers depuis lors et qu'ils continueront à mourir en nombre effarant.

Qu'avons-nous à leur offrir? Nous leur envoyons des armes et des soldats, et c'est probablement la seule chose à faire maintenant pour rétablir la paix. On aurait mieux fait d'accorder des fonds pour le développement de ce pays il y a 20 ans.

C'est un tout petit pays. Il ne compte que cinq ou six millions d'habitants. Il possède des ressources minières et il y a du poisson au large de ses côtes. Il avait des possibilités de se développer. Certes, comme il a un gouvernement répressif, personne ne voulait avoir affaire de près ou de loin avec lui, mais j'ai déjà rencontré le chef de ce gouvernement prétendument répressif, le président Barre, à 2 heures du matin, car c'est à cette heure-là qu'il recevait. Aussi corrompu qu'il ait pu être, il assurait au moins un semblant d'ordre, qui aurait pu favoriser un début de développement et susciter un certain espoir.

C'est peut-être de l'espoir que nous offrons aujourd'hui en essayant d'établir la paix.

Mais une fois que nous aurons envoyé là-bas tout ce matériel lourd et tous ces gens venus du monde entier, que nous aurons établi la paix et que nous serons rentrés chez nous, qu'aurons-nous accompli? Qu'aurons-nous accompli? Lorsque je songe à l'idéal que j'ai et qui est indélébile dans mon esprit, car je n'ai jamais rien ressenti de tel, auparavant, à la vue d'enfants agonisants et de mères portant des enfants condamnés, j'ai envie de dire à la Chambre que c'est le début d'un temps nouveau, la reconnaissance que la Somalie a un avenir et le commencement de la planification de programmes de développement, l'établissement d'un système de la libre entreprise, d'autres choses du genre et même de la démocratie qui pourra redonner espoir aux Somaliens.

Je remercie les députés d'avoir tenu ce débat. Je les remercie d'y avoir participé et je les exhorte à considérer désormais globalement le présent et l'avenir de la Somalie.

Le président suppléant (M. Pronovost): Comme il est 21 h 26, conformément à l'ordre adopté plus tôt aujourd'hui, la période de trois heures prévue pour l'étude de la motion dont la Chambre est saisie est désormais expirée.

J'ai le devoir d'interrompre les délibérations et de procéder à tous les votes nécessaires à la mise aux voix de la motion. En conséquence, le premier vote porte sur l'amendement proposé par le député de Winnipeg-Sud-Centre.

Plaît-il à la Chambre d'adopter l'amendement?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

Le président suppléant (M. Pronovost): Que tous ceux qui sont en faveur de l'amendement veuillent bien dire oui.

Des voix: Oui.

Le président suppléant (M. Pronovost): Que tous ceux qui sont contre veuillent bien dire non.

Des voix: Non.

Le président suppléant (M. Pronovost): À mon avis, les oui l'emportent.

Et plus de cinq députés s'étant levés: